

51

EPU 24^{eme} Session
(Genève, 18-29 janvier 2015)
Examen de la Belgique
Intervention de la Grèce

Merci Monsieur le Président,

La Grèce salue cordialement la délégation du Royaume de Belgique et la remercie pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2ème cycle de son EPU.

La Grèce félicite le gouvernement de la Belgique pour:

- La ratification du Protocole facultatif au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels et du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant en 2011
- Les travaux entamés sur la création d'un mécanisme national des droits de l'homme
- Les plusieurs projets en cours, ayant comme but le combat contre les stéréotypes de genre
- La création d'un groupe de travail dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles au sein du 5ème Plan d'Action National (PAN) 2015-2019
- L'adoption des mesures pour la protection des femmes et des mineurs par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil)

La Grèce souhaite faire les recommandations suivantes:

- continuer les efforts pour la réduction de la surpopulation carcérale dans le cadre du *Master Plan 2008-2012-2016*
- faciliter l'accès efficace des femmes à la justice en cas de harcèlement sexuel
- prendre des mesures supplémentaires pour l'accès des migrants en situation irrégulière, aux services de soins de santé

Merci Monsieur le Président